



BELEMI

1896

Mon carnet de bord



Je prépare ma navigation

« A force de contempler la mer, on finit un jour par la prendre. »

DICTON DE MARINS BRETONS

Dessins réalisés à bord du Belem par Sophie Ladame®.



JE PRÉPARE MON SAC

Ce qui est mis à votre disposition

Petit placard avec penderie (100x50x50cm) pour ranger vos affaires personnelles.
Couverture polaire.

Équipements obligatoires

- Carte d'identité ou passeport valide. Pensez à vérifier la date de validité.
- Copie de votre certificat médical (au préalable adressé à la fondation Belem au moins 15 jours avant votre départ).
- Si traitement médical : vos médicaments personnels et leur ordonnance.
- Si sujet au mal de mer : vos médicaments prescrits par votre médecin.
- Sac de voyage souple (format idéal : 40x40x65cm).

Trop encombrantes, les valises ne peuvent être embarquées.

- Sac de couchage.
- Serviette et nécessaire de toilette.
- Petit cadenas pour la fermeture du placard de rangement.
- Vêtements imperméables (ciré, pantalon).
- Chaussures de sport ou de pont, ou bottes de caoutchouc ou de cuir étanche, avec semelles antidérapantes.
- Lunettes de soleil et correctives, crème solaire.
- Pull-overs, pantalons, tee-shirts ou chemisettes, chaussettes chaudes, bonnet ou casquette, gants de travail (cuir souple).

Prévoyez des vêtements chauds - même en été les quarts de nuit peuvent être très frais - et des vêtements de rechange, mais juste le nécessaire. Vous ne pourrez laver ni sécher votre linge à bord.

Équipements conseillés

- Un petit oreiller si vous en utilisez (l'équipage n'en fournit pas).
- Appareil photo, caméra.

Équipements interdits à bord

Bagages hors gabarit (valise, vélo, surf, violoncelle).
Appareils électriques (radio, sèche-cheveux).
Boissons alcoolisées.
Nourriture (fournie à bord).

Objets de valeur ou fragiles. *La fondation et l'équipage sont dégagés de toute responsabilité en cas de perte ou de bris.*

LA BOUTIQUE DU BELEM

Vous souhaitez vous équiper aux couleurs du Belem ?
Vous pouvez commander en ligne depuis chez vous les objets et équipements proposés par la boutique Belem.

www.boutiquebelem.com



MON ACCUEIL À BORD · MON HÉBERGEMENT

Mon accueil

Le lieu d'amarrage du Belem est indiqué sur votre carte d'embarquement. Si nécessaire, contactez l'officier de garde au 06.47.51.18.68. Pour des questions de sécurité et de sûreté, il n'est pas possible de déposer votre sac à bord avant d'embarquer. Vous êtes accueilli le matin du départ ou la veille. A votre arrivée, vous présentez votre carte d'embarquement, carte d'identité et la copie de votre certificat médical. Le briefing d'accueil a généralement lieu le premier matin. Vous pourrez poser toute question relative au déroulement de votre séjour.

Mon numéro

À votre arrivée, le second capitaine vous attribue une tasse (moque) numérotée, correspondant à votre bannette (couchette). Notez bien ce numéro en première page de votre carnet. Il vous servira pour repérer l'emplacement de votre bannette, connaître votre affectation à l'un des trois groupes (tiers), les horaires de vos quarts et services de repas.

Ma bannette

Vous la repérez par le numéro qui vous est attribué. Elle est située en batterie, dans l'un des 4 box de 12 places situés autour de la table centrale. Vous êtes placé, soit par module de 4 (2x2 couchettes superposées), soit par module de 2 couchettes superposées, prioritairement réservées aux couples. Mesurant 190x60 cm, votre bannette est isolée par des rideaux individuels. Des multiprises de 220V sont à votre disposition dans la batterie pour recharger vos appareils électriques.

Les sanitaires

Ils sont situés en bas des descentes menant à la batterie - hommes à bâbord, femmes à tribord. Ne jetez rien dans les toilettes, autre que le papier hygiénique fourni, au risque de boucher l'installation. Les douches sont individuelles et fermées. Vous y trouverez un placard sèche-serviette. L'eau douce est une denrée précieuse car la capacité du bord est limitée. Ne la gaspillez pas. Fermez les robinets. Un usage raisonné de l'eau chaude est préconisé.

MON TIERS, MON QUART ET MES ACTIVITÉS

Pour assurer la continuité du service à la mer, l'équipage est divisé en trois groupes de 16 personnes, appelés « tiers » qui prennent successivement le quart, se reposent, déjeunent... Vous êtes affecté par le second capitaine à un tiers et suivez le rythme des horaires de quart. Si vous voyagez accompagné, pensez à le signaler à la fondation avant votre départ afin que vous soyez affecté, si vous le souhaitez, au même tiers que vos accompagnants.

Selon votre numéro de moque (inscrit au-dessous), vous trouvez votre affectation et vos horaires de quart et services sur le panneau d'affichage en bas de la descente batterie bâbord (côté « hommes »). Prenez en connaissance dès votre arrivée et tout au long de votre embarquement. Vous pouvez ainsi planifier vos journées et vos nuits. Notez que vous n'effectuez pas toujours les mêmes heures de quart, afin de profiter de toutes les activités proposées.

Répartition des tiers

1^{er} tiers : n° 11-18 + 51-58.

2nd tiers : n° 21-28 + 41-48.

3^{ème} tiers : n° 31-38 + 61-68.

Horaires des quarts

0-4h / 4-8h / 8-12h / 12-16h / 16-20h / 20-24h

Exemple d'une journée type :

de 7 à 8h : petit-déjeuner

de 8 à 9h : entretien du navire

matinée : ascension du grand mât

de 11h à 13h : déjeuner en deux services

14h30 : conférence sur l'histoire du navire

16h30 : reprise de l'ascension ou matelotage

de 19h à 21h : dîner en deux services

de minuit à 4h : 1^{er} quart de nuit.

Exemples d'activités proposées au cours du séjour,

selon les conditions météorologiques et sur décision du capitaine :

Établir les voiles, barrer le navire, conférences (histoire, navigation, grément), ascension d'un mât, entretien des cuivres, sortie en semi-rigide, mouillage, matelotage...

ORGANISATION DES REPAS ET PARTICIPATION AUX TÂCHES

Services à table

Les repas sont préparés par les deux cuisiniers professionnels. La cuisine est diversifiée et de qualité. Vous pouvez signaler un régime particulier suffisamment tôt pour qu'il soit pris en compte. Vous prenez tous vos repas dans la batterie en compagnie de l'équipage, en deux services. Question de place oblige (seulement 36 places à table) mais aussi d'horaire de quart. Le 1^{er} service est réservé à ceux qui vont prendre le quart, le 2nd service à ceux qui le quittent. L'eau n'est pas potable à bord. Des bouteilles d'eau sont à votre disposition. La consommation d'alcool ou de vin n'est pas autorisée à bord.

Horaires des repas

Petit-déjeuner : 7h-8h

Déjeuner 1^{er} service : 11h-12h

2nd service : 12h-13h

Dîner 1^{er} service : 19h-20h

2nd service : 20h-21h

Participation au service

Chacun à votre tour et selon le planning établi par le second capitaine affiché en batterie, vous êtes sollicité pour mettre le couvert, descendre les plats, débarrasser et participer à la vaisselle. Soyez rassuré, il y a un lave-vaisselle et les rôles tournent, n'obligeant chacun à participer qu'un très petit nombre de fois.

Participation à l'entretien

Vous serez également sollicité tous les matins entre 8 et 9h, aux côtés de l'équipage, pour nettoyer les différents espaces du navire (faux-pont, descentes bâbord et tribord, sanitaires navigants, roofs, coursives, dunette et spardeck) et astiquer les cuivres (roofs, coursives, escaliers, descentes, dunette...). C'est l'équipage du Belem qui répartit les tâches. Acceptez de participer à toutes les tâches, y compris les plus humbles. Elles ont leur utilité pour le navire.

MES RÈGLES DE VIE À BORD

La vie à bord d'un grand voilier, comme à bord de tout navire, nécessite discipline, courtoisie et respect des usages et des personnes. Suivez les recommandations et instructions dictées par l'équipage formé de marins professionnels expérimentés. Il en va de la sécurité du navire et de la vôtre.

Soyez soigneux et ordonné, rangez vos affaires et le matériel qui vous est confié. Ne laissez rien traîner. Ayez le souci du bon entretien et de la belle tenue du navire. Le tri sélectif est pratiqué à bord du Belem. Veillez à jeter vos déchets dans les poubelles dédiées (repérables par leur couleur et un panneau indicateur). Rien ne doit être jeté à la mer.

Le bruit est incompatible avec la vie à bord. Faites-en le moins possible. Respectez l'attention des veilleurs. Ne sautez pas des descentes sur le pont. Ne criez pas sur le pont, même au cours des manœuvres. Crier à bord d'un navire est signe d'urgence. Le moindre bruit anormal est souvent un signe avertisseur pour les hommes de quart. De même, la batterie est une zone de repos, faites-le moins de bruit possible en particulier lors des relèves de quart. Respectez ceux qui dorment. Soyez discret, calme, efficace et coopératif.

Fumer dans les intérieurs est bien évidemment proscrit. Des cendriers sont à la disposition des fumeurs dans les coursives extérieures.

Posez des questions sur ce qui vous semble anormal ou curieux. Vous pourriez rendre service à l'équipage en signalant un danger potentiel ou une anomalie. Les membres d'équipage du Belem sont toujours heureux et fiers de vous faire partager leurs savoirs et leurs expériences. N'hésitez pas à leur poser toutes les questions qui vous viennent à l'esprit.

DANS LA MÂTURE

Si les conditions le permettent, le capitaine peut vous proposer de tenter l'ascension d'un mât. Bien sûr, cette activité est optionnelle. Libre à vous de décider si vous souhaitez en faire l'expérience. Il vous faudra bien sûr l'autorisation du capitaine, du chef de quart ou de l'instructeur.

Tout au long de votre ascension, vous êtes obligatoirement harnaché et capelé à une ligne de vie grâce à un système stop-chute certifié et contrôlé annuellement. Vous devez néanmoins toujours garder vos deux mains libres. Pour cette raison, vous ne pouvez utiliser votre appareil photo sans harnais spécifique. Et vous devez préalablement retirer votre montre ou tout objet risquant de tomber.

Dans la mâture, ne prenez aucun risque. Suivez très exactement les instructions du gabier qui vous accompagne.

Gardez toujours trois points de prise : 2 pieds + 1 main ou 2 mains + 1 pied. Pour monter ou descendre, vos mains doivent saisir les haubans¹, jamais les enfléchures². Ne vous tenez jamais aux manœuvres courantes. Aidez l'équipage en surveillant et signalant tout ce qui vous semble anormal. Faites attention à tout ce qui peut arriver de votre fait. L'accès au beaupré n'a lieu que pour la manœuvre des focs, sur autorisation du chef de quart.



¹ Hauban : câble d'acier permettant la retenue latérale d'un mât.

² Enfléchure : échelons disposés horizontalement entre les haubans permettant l'ascension dans la mâture.

MA SÉCURITÉ À BORD

Le navire est armé de tous les éléments de sécurité réglementaires, nécessaires à la navigation. Les marins sont des professionnels formés pour agir dans toute situation. Le second capitaine est responsable de la sécurité à bord du Belem. Vous prenez connaissance des consignes de sécurité mises à votre disposition dans votre bannette.

L'incendie

Il vous est strictement interdit de fumer dans les intérieurs du navire, à la barre, pendant l'instruction et les manœuvres ou dans la mâture. Les passavants³ de pont sont les seuls lieux autorisés pour fumer. Le navire dispose d'une détection incendie. Néanmoins, n'hésitez pas à signaler à un membre d'équipage toute odeur suspecte.

Restrictions d'accès

Vous n'êtes pas autorisé à accéder aux compartiments machines, cales, ateliers, petit roof, logements de l'équipage et des officiers. L'accès à la timonerie est soumis à l'accord du chef de quart. L'accès à la dunette peut être interdit par le chef de quart lors des manœuvres ou passages resserrés. Ne vous asseyez pas sur les lisses⁴, la tortue⁵ ni sur le pont.

Dangers mécaniques et électriques

Vous n'êtes pas autorisé à intervenir sur le matériel électrique du bord.

En cas d'abordage et abandon du navire

A la mer, vous devez respecter les consignes concernant les portes étanches et les hublots. Il en va de votre survie, en cas d'abordage. Au début du séjour, le second capitaine vous informe de la conduite à tenir. Repérez votre place dans le rôle d'abandon ainsi que celle des brassières de sauvetage (dans les caissons sur le spardeck).

³ Passavant : passage latéral sur le pont reliant l'arrière à l'avant du navire, appelé également coursive.

⁴ Lisse de pavois : couronnement du pavois.

⁵ Tortue : meuble qui abrite le mécanisme de la barre.

Homme à la mer

Étant de quart ou en instruction, avant de vous absenter de votre poste, faites-en la demande à votre chef de quart ou instructeur. Signalez votre absence, courte ou longue et sa raison ainsi que l'endroit où vous allez. La sécurité impose que l'on vous situe à bord à tout instant. Personne ne peut être certain de ne pas courir le risque de tomber à la mer, du pont ou de la mâture, ou ne pas être victime d'une défaillance dans un endroit peu fréquenté du navire.

RÔLE D'INCENDIE ET ABANDON

Un exercice d'abandon obligatoire sera réalisé au début de votre séjour. Au signal de l'alarme, vous vous rassemblez, comme tous les navigants, sur le spardeck où votre brassière vous est distribuée par un membre de l'équipage. Les radeaux de sauvetage se repèrent par un chiffre. Le premier chiffre de votre numéro de navigant correspond à votre radeau. Par exemple si vous êtes le numéro 27, votre radeau est le numéro 2.

Alarme incendie : un coup bref, un coup long plusieurs fois (alarme générale et corne de brume). ●—●—●—●—●

Alarme abandon : sept coups brefs, un coup long (alarme générale et corne de brume). ●●●●●●●—

Alarme d'urgence : un coup prolongé (alarme générale et corne de brume).

PRISE EN CHARGE MÉDICALE

Traitement médical personnel

Si vous suivez un traitement médical, munissez-vous d'une quantité suffisante de médicaments pour la durée totale de votre embarquement. Une enveloppe scellée, à votre nom, comportant médicaments et ordonnance doit être disponible dans le porte-revue de votre bannette.

En cas d'incident médical au cours du séjour

Les officiers du Belem sont formés aux premiers secours. En cas d'incident grave, le capitaine prend contact avec l'hôpital Purpan de Toulouse, unique établissement hospitalier en France habilité à exercer la téléconsultation médicale auprès de tous les navires. Les appels en provenance de navires sont traités en priorité par une cellule d'urgence spécialisée. Conformément au diagnostic du médecin de Purpan, le capitaine délivre les soins adaptés : médicaments provenant de la pharmacie du bord, interventions éventuelles et évacuation du patient vers l'hôpital le plus proche dans les cas les plus graves.

Pharmacie du bord

Le Belem est équipé d'une dotation médicale réglementaire qui n'est utilisable qu'en cas d'urgence et sur avis d'un médecin. L'équipage n'est pas habilité à délivrer de médicaments dans d'autres circonstances.

Mal de mer

Si vous êtes sujet au mal de mer, faites-vous préalablement prescrire des médicaments en quantité suffisante par votre médecin avant d'embarquer. Les médicaments contre le mal de mer étant délivrés sur ordonnance, le bord n'est pas habilité à en distribuer. Sachez que le mal de mer est souvent provoqué par la faim, le froid ou la fatigue. Pensez à bien vous couvrir et à vous restaurer. Il ne dure en général pas plus d'une journée. Nul n'est à l'abri de ces désagréments, même les plus grands marins. Arrivez reposé.